

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 6 août 2013 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Sylvie Demers	conseillère siège #2
M.M.	Daniel Lahaie	conseiller siège #3
	André Potvin	conseiller siège #4
	René Caron	conseiller siège #5
	Ulrich Binggeli	conseiller siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Madame France Grimard fait fonction de secrétaire-trésorière. La séance débute par une prière. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2013-08-190

M. Daniel Lahaie propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant le point :

12.1 : Stationnement – Côte du Quai

Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert, la proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 juillet 2013 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 18 juillet 2013 :
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 6.2 Taxe d'accise – Modification de l'échéancier;
 - 6.3 Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Adhésion;
 - 6.4 Service juridique;
7. GESTION FINANCIÈRE :
 - 7.1 Présentation des comptes;
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Déneigement et entretien des voies d'accès et des trottoirs;
 - 8.2 Achat d'équipements - Balai à gazon;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts;
 - 9.2 Dépisteur de fuite d'eau – Soumission;
 - 9.3 Puits # 8 – Essais de techniques de géophysique appliquées à la recherche d'eau souterraine;
 - 9.4 Plan révisé de gestion des matières résiduelles – Délégation de la MRC de Lotbinière;
 - 9.5 Services professionnels – Plan et devis réseau d'égout pluvial et chaussée;
10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 10.1 Rapport de permis émis en juillet 2013;
 - 10.2 Rénovation du phare;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

1. LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 Prêt de salle – Cuisines aux villages;
 - 11.2 Rencontre des nouveaux arrivants;
2. QUESTIONS DIVERSES;
3. PÉRIODE DE QUESTIONS;
4. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 JUILLET 2013

3.1 Approbation RÉSOLUTION #2013-08-191

Sur proposition de M. André Potvin le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 18 JUILLET 2013

4.1 Approbation RÉSOLUTION #2013-08-192

Sur proposition de M. Ulrich Binggeli le procès-verbal de la séance du 18 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

4.2 Suites

La directrice mentionne que la réfection des trottoirs se fera sur une distance d'environ 825 pieds linéaires, soit un ajout de 325 pieds linéaires.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale nous fait la lecture de la correspondance en date du 6 août 2013.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

Pas de dossier nouveau.

6.2 Taxe d'accise – Modification de l'échéancier RÉSOLUTION #2013-08-193

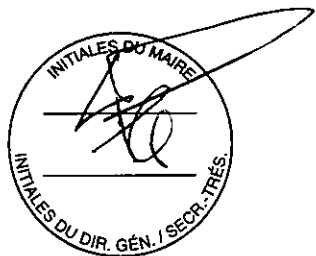
Considérant que dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) la municipalité de s'est vue accordé un montant de 525 946 \$ répartis sur 4 ans, soit de 2010 à 2013;

Considérant que la programmation des travaux se lit comme suit :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout : | 110 000 \$ |
| - Installation d'égout pluvial et réfection de la chaussée sur la rue Poisson et une partie de la 18e Avenue; | 415 946 \$ |

Considérant que les travaux de nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout vont être réalisés à l'été 2013;

Considérant que pour des raisons administratives tels que procédure d'appel d'offres pour travaux ingénierie, pour les travaux d'installation et de réfection, les travaux ne pourront être réalisés pour le 31 décembre 2013;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de reporter l'échéance du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014, pour permettre de réaliser les travaux durant l'année 2014.

6.3 Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Adhésion **RÉSOLUTION #2013-08-194**

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec au coût de 117,42 \$ plus les taxes applicables.

6.4 Service juridique **RÉSOLUTION # 2013-08-195**

Considérant que des informations au niveau juridique sont fréquemment nécessaires concernant les opérations courantes de la municipalité;

Considérant la proposition de services juridiques annuels en date du 19 juillet 2013 par M^e Raymond Mainguy de la firme Joli-Cœur, Lacasse avocats au coût de 900 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de services juridiques annuels pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 de la firme Joli-Cœur, Lacasse avocats au coût de 900 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu de désigner la directrice générale à titre de personne ressource pouvant communiquer avec les procureurs dans le cadre de cette entente.

7. GESTION FINANCIÈRE

7.1 Présentation des comptes **RÉSOLUTION #2013-08-196**

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2013 00 361 à 2013 00 425 inclusivement ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2013-08, pour un total 115 139,28 \$.

8. TRANSPORT

8.1 Déneigement et entretien des voies d'accès et des trottoirs **RÉSOLUTION #2013-08-197**

Considérant la demande de soumissions, par invitation, pour le déneigement et l'entretien des voies d'accès et des trottoirs de la municipalité;

Considérant que la seule soumission conforme accuse un écart important avec le montant budgété;

Considérant l'article 938.3 du code municipal, donnant la possibilité à la municipalité de s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre;

Considérant que les 2 parties n'ont pu convenir d'un prix ensemble;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas octroyer de contrat relatif à l'appel d'offres pour le déneigement et entretien des voies d'accès et des trottoirs.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8.2 Achat d'équipements - Balai à gazon **RÉSOLUTION #2013-08-198**

Considérant que la municipalité a fait l'achat d'un balai à gazon au printemps 2013;

Considérant les 3 accessoires suivants que l'on peut installer au balai à gazon : - Balai brosse : 329,95 \$, outil à lame : 109,95 \$ et outil coupe-herbe : 136,46 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition de M^{me} Sylvie Demers il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat, auprès de l'entreprise services juridiques annuels pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, des 3 accessoires suivants : Balai brosse, outil à lame et outil coupe-herbe pour un montant total de 576,36 \$ plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de juillet 2013 est de 522,52m³ (114 953 gallons impériaux).

9.2 Dépisteur de fuite d'eau – Soumission **RÉSOLUTION #2013-08-199**

Considérant la soumission de l'entreprise Localisation Bois-Francs Inc. pour le dépistage d'éventuelles fuites d'eau dans le réseau de distribution d'eau et d'en localiser les emplacements;

Considérant que la tarification est sur une base horaire, les taux de tarification variant selon l'équipement utilisé;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à l'entreprise Localisation Bois-Francs Inc. pour le dépistage d'éventuelles fuites d'eau dans notre réseau de distribution d'eau et d'en localiser les emplacements.

9.3 Puits # 8 – Essais de techniques de géophysique appliquées à la recherche d'eau souterraine **RÉSOLUTION #2013-08-200**

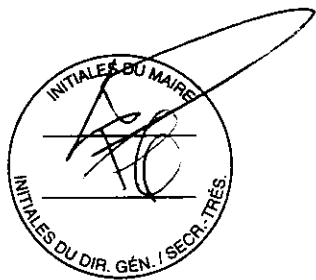
Considérant que la firme Mission HGE a un projet de recherche et développement (RSDE) par lequel elle essaie d'améliorer les techniques de géophysique appliquées à la recherche en eau souterraine;

Considérant que ladite firme demande d'obtenir la permission d'effectuer des essais sur le site des puits #7 et #8, car il semble un endroit propice à l'essai de la nouvelle méthode électrique;

Il est proposé par M. André Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner la permission à la firme Mission HGE pour faire les essais de leur nouvelle méthode électrique sur le site des puits #7 et #8 en demeurant sur les terrains appartenant à la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent où de Parisville.

9.4 Plan révisé de gestion des matières résiduelles – Délégation de la MRC de Lotbinière **RÉSOLUTION #2013-08-201**

Considérant qu'en vertu de l'alinéa 2 de l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent doit réviser son plan de gestion des matières résiduelles;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite déléguer à la MRC de Lotbinière, la responsabilité d'élaborer le plan révisé de gestion des matières résiduelles que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent doit adopter, en vertu des articles 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

Considérant que cette délégalion doit être autorisée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en vertu de l'article 53,8;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent fait déjà partie d'une entente intermunicipale dont l'objet est la gestion et l'exploitation d'un lieu d'élimination de matières résiduelles et de divers systèmes de gestion des matières résiduelles et que la mise en œuvre conjointe d'une nouvelle génération de PGMR semble incontournable;

Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, d'autoriser la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à déléguer à la MRC de Lotbinière la responsabilité de procéder à la révision de son plan de gestion des matières résiduelles que la municipalité doit adopter, en vertu des articles 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement et d'informer la MRC de Lotbinière que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent transmettra, sur réception, une copie de l'approbation ministérielle requise ci-haut, et que cette transmission de l'autorisation ministérielle constituera la délégalion à la MRC de Lotbinière d'élaborer le plan révisé de gestion des matières résiduelles.

9.5 Services professionnels – Plan et devis réseau d'égout pluvial et chaussée

Le point est reporté à une séance ultérieure.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport de permis émis en juillet 2013

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 14 permis ont été émis au cours du mois de juillet pour un montant de 123 100 \$.

10.2 Rénovation du phare

Le devis technique n'ayant pas été déposé par la firme Jean Dallaires, architectes, le point est reporté à une séance ultérieure.

11. LOISIRS ET CULTURE

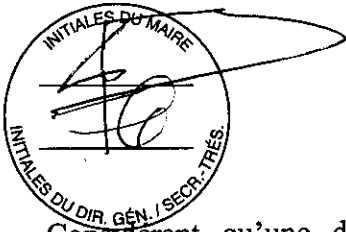
11.1 Prêt de salle – Cuisines aux villages

RÉSOLUTION #2013-08-202

Considérant le projet « Cuisines aux villages » répondant à une problématique prioritaire identifiée lors de la rencontre consultative du 6 décembre 2011 à laquelle ont participé des intervenants des milieux gouvernemental, municipal et communautaire de la MRC de Bécancour dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale : la sécurité alimentaire;

Considérant que le projet a pour but de regrouper des individus en situation de pauvreté et souvent isolés afin de préparer des repas en grande quantité, puis de partager entre les participants (et leurs familles) les portions obtenues (partage des responsabilités et des coûts);

Considérant que les objectifs visés sont d'offrir les Cuisines aux Villages dans 5 municipalités du territoire en collaboration avec le Centre de femmes Parmi Elles de Gentilly;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'une demande a été déposée au conseil municipal pour avoir accès gratuitement à la salle municipale, de 9 h à 15 h, le 30 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2013, 17 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 6 juin 2014 pour offrir les Cuisines aux Villages dans notre municipalité.

Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le prêt de la salle municipale aux dates indiquées ci-dessus pour permettre l'activité « Cuisines aux Villages » dans notre municipalité.

Les travaux de conciergerie sont sous la responsabilité de l'organisme.

11.2 Rencontre des nouveaux arrivants RÉSOLUTION #2013-08-203

Considérant que le comité des nouveaux arrivants organise une réception en l'honneur des nouveaux arrivants le samedi 21 septembre;

Considérant les demandes dudit comité : l'utilisation de la salle municipale gratuitement et une aide financière de 1200 \$;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte les demandes du comité des nouveaux arrivants soit : l'utilisation de la salle municipale gratuitement et un budget de 1200 \$. Les travaux de conciergerie sont sous la responsabilité du comité.

Il est suggéré par le comité de penser à offrir des articles promotionnels à l'effigie de la Municipalité dans un avenir prochain. Ce sera à envisager dans le budget 2014.

12. QUESTIONS DIVERSES

12.1 Stationnement – Côte du Quai RÉSOLUTION #2013-08-204

Avis de motion est donné par M. Daniel Demers, qu'il sera déposé, pour adoption à une séance subséquente du Conseil, un règlement relatif au stationnement.

Autres

- Inscription de nouveaux pompiers au SSIRMRCB

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Abri d'hiver;
- Lumière tennis;
- Permis de construction ou rénovation;
- Pompier – Visite et inspection;
- Roulotte.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION # 2013-08-204

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 34 sur proposition de M. Daniel Lahaie.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire